



PÉTITION



LES ARTISTES ENSEIGNANTS PROTESTENT

NOUS, artistes enseignants de la Fonction publique territoriale, PROTESTONS contre les attaques statutaires répétées dont nous sommes l'objet. Sans cesse, la légitimité de nos métiers est rediscutée, nos missions sont remises en cause, nos congés attaqués.

IL FAUT QUE CELA CESSE

Nos années d'études au conservatoire sont ignorées (pourtant + de 10 ans)

Nos années de formation après le BAC sont divisées par 2

Nos diplômes d'enseignement sont nettement sous-évalués (DE : bac+2 / CA : bac+3)

Notre niveau de rémunération en début de carrière après 10 ans d'études est de 1120 euros Net

NOUS DEMANDONS

-DE : correspondant au grade de *licence* au minimum

-CA : correspondant au grade de *master* au minimum

-Salaire mensuel ASEA:1800 euros brut au 1er échelon

-Salaire mensuel PEA : 2196 euros brut au 1er échelon

-une circulaire émanant du ministère de la fonction publique attribuant les congés scolaires aux ASEA et PEA.

Pour que cela change, merci de signer cette pétition adressée au ministère de la culture et au ministère de la fonction publique.

